



VIE DE L'AGENCE - NOMINATIONS

PUBLIÉ LE 15/12/2020 - MIS À JOUR LE 15/03/2021

Christelle Ratignier-Carbonneil nommée Directrice générale de l'ANSM - Communiqué

Le Président de la République, après avis favorable des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, nomme Christelle Ratignier-Carbonneil Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM).

Depuis le 1^{er} décembre 2016, Christelle Ratignier-Carbonneil occupait le poste de Directrice générale adjointe de l'ANSM. Elle a notamment engagé l'ANSM dans une politique d'ouverture à ses publics afin de mieux intégrer l'expertise des patients et des professionnels de santé dans les décisions de l'agence.

« Je m'emploierai chaque instant à ce que l'ANSM soit une agence à l'écoute de tous les usagers, de toutes leurs attentes, qu'elle soit capable d'être agile et résolument en prise avec son temps. Une agence au sein de laquelle, dans l'ensemble de ses activités, chaque décision, chaque action, soit guidée par un objectif de sécurité des patients exposés au produit de santé. » Christelle Ratignier-Carbonneil, Directrice générale de l'ANSM.

Christelle Ratignier-Carbonneil, Docteur en immuno-hématologie, exerce entre 2002 et 2010 plusieurs fonctions en lien avec l'évaluation clinique des médicaments au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, devenue ANSM.

En novembre 2010, elle rejoint le cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, en tant que conseillère pour les produits et les industries de santé. Elle joue un rôle majeur dans la création du fonds d'indemnisation des victimes du Mediator, puis dans la rédaction de la loi relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé.

En juin 2012, Christelle Ratignier-Carbonneil est nommée directrice adjointe à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), où elle dirige le département des produits de santé, en charge des activités relatives aux médicaments, aux dispositifs médicaux et aux actes de biologie, ainsi que les relations conventionnelles avec les pharmaciens d'officine, les professionnels des dispositifs médicaux et les biologistes médicaux libéraux.

Télécharger le décret du 14/12/2020 portant nomination de la directrice générale de l'ANSM



Contacts presse

● Alessandro Evola : 01.55.87.30.66

- Aude Rodriguez : 01.55.87.30.22
- Eymeric Sudreau : 01.55.87.30.33
- presse@ansm.sante.fr